

LES POLITIQUES VIVRIÈRES EN CÔTE D'IVOIRE ENTRE MYTHE DE LA RÉVOLUTION VERTE ET LOGIQUE DE L'ÉTAT RENTIER

Éric LEONARD
Chargé de recherche
ORSTOM

Depuis l'époque coloniale, les pouvoirs publics, comme de nombreux analystes du développement, ont opposé les objectifs d'autosuffisance vivrière de la Côte d'Ivoire et l'essor du secteur agro-exportateur. Cet antagonisme semble pourtant infirmé par la concentration dans la zone forestière, pourvoyeuse de café et de cacao, de la plus grande partie de la production et des échanges d'aliments (Chaléard, 1994). Il n'en a pas moins justifié une forte intervention de l'État dans le secteur de l'approvisionnement alimentaire, dans le sens d'une mise sous tutelle de la transformation et de la mise en marché (Chauveau, 1985). Pour y parvenir, l'État a centré sa politique vivrière sur les céréales, et sur le riz en particulier, dont le transport, le stockage et la transformation sont aisés par rapport aux tubercules (igname, manioc, taro, plantain), deuxième composante de l'alimentation des Ivoiriens, pour lesquels ses interventions ont été beaucoup plus timides et toujours infructueuses.

Dans le courant des années 1970, le contrôle exercé sur le marché des céréales s'est étendu au domaine de la production : il s'agissait de transformer les systèmes de culture "traditionnels", considérés comme faiblement productifs, par un transfert de technologie censé leur permettre de satisfaire la demande nationale à un faible coût. Au total, ces interventions ont surtout mis en relief une opposition manifeste entre les intérêts des acteurs du "secteur informel" rural et ceux des élites politico-administratives cherchant à créer et à s'approprier de nouvelles rentes.

De l'État colonial à l'État rentier : division du travail et contrôle des filières agricoles

L'histoire contemporaine de la Côte d'Ivoire s'inscrit dans la continuité du modèle d'insertion dans le marché international et de division

Fonds Documentaire ORSTOM



010012249

Fonds Documentaire Orstom

Cote: B* 12249 Ex: 1

du travail hérité de la période coloniale. L'option de développement basée sur les agro-exportations n'a cessé d'être approfondie, le poids du secteur café-cacao devenant de plus en plus important dans l'économie et la société ivoiriennes¹ : il occupe aujourd'hui près de 40% de la population, a représenté jusqu'à 55% des exportations et 25% du PIB du pays, les prélèvements sur ces filières fournissant environ 25% du budget général de fonctionnement de l'État et 50% de son budget spécial d'investissement jusqu'au milieu des années 1980 (Losch, 1994).

Dès l'époque coloniale, les autorités administratives ont cependant vu dans l'essor d'une agriculture de plantation paysanne une menace pour l'approvisionnement alimentaire des centres commerciaux du pays. Cette inquiétude s'est nourrie de stéréotypes concernant l'inefficacité d'une agriculture "primitive, itinérante, faiblement productive et dégradante pour le milieu" et a motivé des interventions précoces : distribution de semences non locales, imposition de champs collectifs encadrés, livraisons obligatoires à l'administration (Chauveau, 1985). Parallèlement, les importations de céréales (blé et surtout riz) sont venues pallier l'incapacité du secteur administré à satisfaire la demande solvable. L'accroissement régulier des recettes d'exportation, l'insertion de la Côte d'Ivoire dans la structure du commerce impérial, puis la situation d'excédents céréaliers qui a prévalu au plan international depuis la Seconde Guerre mondiale, ont ainsi permis de recourir de façon croissante aux importations pour contenir le coût de la vie en milieu urbain.

En fait, dès l'époque coloniale, s'est mis en place un complexe politico-économique structuré autour des exportations de café et de cacao et des importations céréaliers, au sein duquel le lobby constitué par les grandes maisons d'import-export, puis par leurs héritières contrôlées par les élites nationales, a joué un rôle central. On retrouve en effet les mêmes intervenants, collecteurs-grossistes, exportateurs-importateurs, État, au cœur des filières d'exportation du café et du cacao ou d'importation du riz. Des similitudes évidentes se dégagent des dispositifs d'organisation de la commercialisation et de la transformation appliqués aux deux secteurs à partir des années 1950 et développés à un niveau d'intégration supérieur par l'État ivoirien : dans les deux cas, il s'est agi de créer un différentiel entre les

prix internationaux et ceux, administrés, du marché intérieur, permettant à l'État de s'approprier une rente et de la gérer sur des bases clientélistes.

Cette fonction de prélèvement a été assignée à deux administrations : la Caisse générale de péréquation des prix (CGPP) pour les produits vivriers et la Caisse de stabilisation et de soutien des prix des produits agricoles (CSSPPA ou Caistab) pour le café et le cacao. Ces deux organismes détiennent un monopole quant à l'agrément des sociétés opérant avec l'extérieur et aux autorisations de transactions sur le marché mondial, fixent les prix au producteur et ceux à la consommation (pour le riz). Une place prépondérante est cependant laissée au secteur privé, les marges des différents intermédiaires (commerçant, industriel, transporteur, exportateur ou importateur) étant fixées et garanties par l'État dans le cadre d'un système de prix administrés. Dans les deux secteurs, "le mode de régulation étatique porte donc à la fois sur le choix des intervenants, sur leurs conditions techniques d'intervention et sur la répartition de la rente entre eux et les pouvoirs publics"².

Dans le secteur des céréales, la Caisse de péréquation réalisait au début des années 1990 un gain annuel d'environ 15 milliards de FCFA sur les importations de riz, correspondant à la différence de 35 à 40 FCFA par kg enregistrée entre le prix CAF et le prix de gros à Abidjan. De ce total, 10 milliards environ étaient restitués aux rizeries effectuant le décorticage de la production intérieure, ou sous forme de subvention au transport entre ces rizeries (ou le port d'Abidjan) et les points de vente de l'intérieur. La Caisse finançait par ailleurs la gestion d'un stock de sécurité de 100 000 tonnes et garantissait aux grossistes une marge de 6 FCFA par kg de riz (Harre, 1992 ; Banque mondiale, 1994).

Ce dispositif correspond à l'administration d'une rente allouée à une partie de la classe dirigeante disposant de quotas d'exportation de café et de cacao ou d'importation de riz³ et à quelques centaines de commerçants (collecteurs et grossistes) intervenant souvent conjointement dans les deux filières. Le coût de cette rente a été accru par les options industrielles lourdes qui ont prévalu pour la transformation du riz comme pour celle du café : des

² Losch (1994).

³ Sur la période 1987-1991, cinq personnes ont ainsi assuré 55% des importations de riz (entre 160 et 180 000 tonnes par an). La différence entre le prix payé par la Caisse de péréquation à ces importateurs et celui du marché international variait entre 14 et 28 dollars par tonne, soit 2,5 à 5 millions de dollars par an (Banque Mondiale, 1994).

¹ La production ivoirienne de cacao est passée de 200 000 tonnes en 1970 à plus d'un million de t. en 1995, soit environ 40% du marché mondial.

usines de décorticage surdimensionnées, dotées de monopoles géographiques, ont été confiées à des opérateurs qui avaient souvent investi les deux secteurs⁴. Outre une marginalisation de fait du secteur artisanal⁵, cette option a été à l'origine de surcoûts importants, liés à l'incapacité des rizeries à collecter un volume de paddy leur permettant de fonctionner à pleine capacité⁶, que l'État a dû compenser par des subventions accrues et en facilitant l'approvisionnement de ces rizeries avec du riz brun importé.

Ce dispositif n'étant transposable qu'aux produits stockables et facilement manipulables, les pouvoirs publics ont en revanche abandonné au secteur "traditionnel" la commercialisation des tubercules (igname, manioc) et de la banane plantain. La production paysanne de tubercules, comme celle de riz, et son orientation vers le marché, n'en a pas moins été fortement pénalisée. L'utilisation des importations pour contenir le coût de l'alimentation en ville et, de plus en plus à partir des années 1980, comme source de financement de l'État-parti, a contribué à concurrencer les aliments locaux jusque sur les lieux de production : la péréquation du transport du riz vers les villes de l'intérieur a notamment permis de maintenir son prix de détail à un niveau souvent inférieur à celui pratiqué sur les marchés ruraux⁷.

Les tentatives de transfert de la révolution verte : le lobby importateur contre les paysans

Au regard du discours officiel professé depuis l'Indépendance, les programmes de développement de la production vivrière apparaissent singulièrement limités. Au cours des années 1970, le secteur vivrier s'est vu attribuer moins de 20% des crédits alloués à l'agriculture et entre 4 et 7% du budget spécial d'investissement de l'État, cette part descendant à moins de 3% durant la décennie 1980 (Chaléard, 1994). Ces financements ont été dirigés à 90% vers une seule production, le riz, et un seul type de culture, irriguée et intensive. Cette option exclusive a débouché sur la création en

1970 d'un organisme de développement sectoriel spécifique, la SODERIZ, dont les charges étaient largement déterminées par la politique d'industrialisation du secteur de la transformation et les contraintes posées par son approvisionnement. Alors que la riziculture pluviale, en association avec d'autres plantes vivrières (maïs, manioc, légumes, palmier...), est pratiquée dans la quasi-totalité du pays, c'est une option axée sur la monoculture irriguée et la diffusion de la révolution verte, impliquant une rupture avec les pratiques paysannes, qui a été choisie pour accroître la production.

La SODERIZ a donc concentré son dispositif (aménagements fonciers, encadrement technique et financier, fourniture subventionnée d'engrais et de semences hybrides) sur les zones irrigables. Une véritable nationalisation du foncier y fut entreprise, les parcelles aménagées (entre 0,5 et 1 hectare) étant allouées à des volontaires sous réserve de respecter un véritable contrat de culture les liant à l'encadrement technique et les obligeant à vendre à la SODERIZ une partie importante de leur excédent (650 kg par hectare et par cycle) et à rembourser en nature les aménagements, en échange des intrants et d'un prix garanti (Dozon, 1979). Ce dispositif tendait ainsi à instituer des rapports proches du salariat entre les riziculteurs et l'administration.

Initialement, la réponse paysanne a été nuancée : le prix de 28 FCFA par kg de paddy garanti par la SODERIZ n'offrait pas une rémunération du travail susceptible de concurrencer les cultures de café, de cacao ou de coton. Si certains manœuvres agricoles y trouvèrent l'occasion d'accéder à la terre et à des revenus supérieurs à ceux que permettait le salariat, le programme rizicole représentait pour les populations autochtones, détentrices du foncier avant l'intervention de la SODERIZ, une menace quant au contrôle exercé sur la main-d'œuvre allogène. En revanche, la petite bourgeoisie urbaine (commerçants, fonctionnaires) a souvent saisi l'occasion de valoriser son capital relationnel via le cumul de parcelles irriguées ensuite confiées à des salariés. Cette évolution, apparemment contradictoire avec les objectifs sociaux de la SODERIZ, contribuait en revanche à instaurer des rapports de production répondant mieux à ses objectifs économiques : changement technique, recherche de rendements élevés, commercialisation de la totalité de la production. Les circuits de collecte privés se sont de leur côté appropriés une bonne partie de l'excédent commercial des producteurs minifundistes grâce à un système d'avances sur récolte plus souple que celui

⁴ Le groupe SIFCA-Comafric symbolise la prise de contrôle de ces secteurs par les familles liées au pouvoir du président Houphouët-Boigny. Au début des années 1990, il exportait environ 150 000 tonnes de café (50% de la production nationale) et 200 000 t. de cacao (30% de la production) (Losch, 1994).

⁵ Cette marginalisation a été poussée à l'extrême dans la filière café par l'obligation faite aux planteurs de vendre leur café sous forme de cerise exclusivement.

⁶ À la fin des années 1980, les rizeries fonctionnaient à moins de 25% de leur capacité, ce qui se traduisait par des coûts de transformation quatre à sept fois supérieurs à ceux du secteur artisanal (Harre, 1992).

⁷ En 1980, dans l'ouest du pays, le prix du riz sur les marchés ruraux était supérieur de 5 à 10% à celui en vigueur dans les principales villes (Ministère de l'Agriculture, 1981).

de la SODERIZ et surtout mieux adapté aux besoins de trésorerie des paysans (Dozon, 1979).

Un tournant majeur a lieu en 1974, après le triplement du prix international du riz consécutif au premier choc pétrolier. Cette hausse affaiblit le lobby importateur et favorise la relance de la politique d'autosuffisance. Le prix garanti du paddy est relevé de 28 à 65 FCFA/kg. Cette hausse donne à la SODERIZ les moyens de contourner les intermédiaires privés et d'établir un monopole sur le commerce du paddy. On assiste alors à une ruée vers les bas-fonds et à un boom de la production commercialisée mais, ici encore, suivant des modalités qui prennent de court la société de développement : la SODERIZ est vite débordée par les circuits privés qui collectent le riz pluvial dans les zones rurales les plus reculées pour le lui revendre. Elle renforce ainsi les intermédiaires qu'elle prétendait marginaliser et "se métamorphose en entreprise de commercialisation déficitaire, dépassant largement ses possibilités financières et ses capacités de stockage" (Dozon, 1979 : 52).

L'accroissement des volumes commercialisés a en effet surtout été le fait du "secteur traditionnel" et de l'agriculture pluviale, responsables de 90% de la production rizicole. C'est à l'extension des cultures pluviales qu'il faut attribuer le boom de la production, passée de 320 000 tonnes de paddy en 1973 à près de 500 000 tonnes quatre ans plus tard. En trois ans, la Côte d'Ivoire est ainsi parvenue à s'autosuffire sur le plan rizicole et ses importations ont été réduites à des volumes symboliques (148 000 tonnes en 1973, 73 000 en 1974, environ 2 000 tonnes en 1975 et 1976).

Cette réponse inespérée du secteur non encadré a conduit la SODERIZ à la faillite, la société de développement n'ayant pas davantage maîtrisé les conditions d'écoulement de ses stocks. Dès 1975, l'environnement économique et politique change en effet radicalement : le prix des céréales sur le marché mondial retrouve son cours antérieur puis se déprécie continuellement jusqu'au début des années 1990. Le lobby importateurs-grossistes recouvre alors une influence qu'il avait perdue : il organise la paralysie des réseaux de distribution et crée une pénurie artificielle en ville alors que les capacités de stockage de la SODERIZ sont débordées. Au bord de l'asphyxie financière, la société de développement doit cesser ses achats de paddy au début de l'année 1977. Le prix garanti subit une dégradation de plus de 70% en termes réels entre 1974 et 1981 (279 FCFA - valeur 1990 - en 1974 contre 78 FCFA en 1981, alors qu'il était de 134 FCFA en 1973). Fin 1977, la victoire du lobby importateur se traduit par une recombinaison

des hautes sphères du pouvoir ivoirien : la SODERIZ est dissoute alors que 9 ministres sont évincés.

À partir de cette date, la politique vivrière va être de plus en plus subordonnée au développement du secteur agro-exportateur ; les financements accordés aux cultures vivrières connaissent une régression régulière : en 1985-86, ils sont inférieurs, en francs courants, au budget des années 1968-70 (Chaléard, 1994). Les aménagements de bas-fonds sont interrompus et une grande partie des surfaces irriguées abandonnées. Après avoir augmenté de 60% entre 1973 et 1976, la production rizicole entame un déclin sensible (en 1983-84, elle a retrouvé son niveau du début des années 1970) et, si elle semble se redresser par la suite, la déliquescence de l'outil statistique agricole ne permet pas d'évaluer la portée de ce redressement. Les importations, elles, reprennent à partir de 1977 et suivent une progression rapide que seule la crise cacaoyère des années 1988-89 remet en question (Figure 1) : dès la fin des années 1970, elles redeviennent l'outil principal de la politique alimentaire (Phelinas, 1988 ; Roch, 1988).

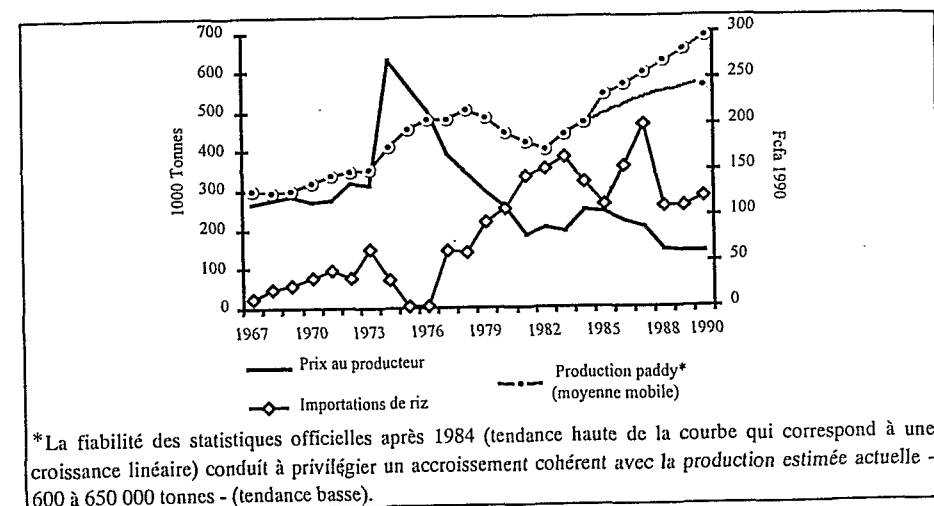


Figure 1 : Évolution de la production de paddy et des importations de riz en relation au prix au producteur.

La "rente forestière" en relais de la révolution verte : quand les fronts pionniers cacaoyers nourrissent (deux fois) les villes

Malgré l'effet dissuasif de cette politique, la production commercialisée de vivriers locaux, de tubercules notamment, n'a cessé de croître au cours des années 1970 et 1980 (Chaléard, 1994). Ce phénomène correspond largement au développement de la culture cacaoyère dans l'Ouest forestier : entre 1970 et 1990, plus de quatre millions d'hectares de forêt y sont défrichés par des centaines de milliers de migrants. Si cette phase pionnière se caractérise par l'extension très rapide des cacaoyères, elle correspond également à la production d'un surplus "structurel" d'aliments : afin de maximiser la productivité des travaux de mise en place des plantations tout en assurant leur ombrage, les paysans associent systématiquement des cultures alimentaires (igname, taro, manioc, banane plantain, plus rarement riz et maïs) aux jeunes plants de café et de cacao. Au long de la phase pionnière, une véritable complémentarité existe donc entre cultures pérennes et cultures vivrières, tant au regard du facteur "terre" que du facteur "travail" (Ruf, 1995) : non seulement les cultures vivrières permettent d'amortir une grande partie de l'investissement consacré à la création des plantations, mais elles apparaissent comme de véritables sous-produits des cultures de café et de cacao.

Les pionniers ont ainsi pu compter sur un surplus alimentaire structurel, les fronts de colonisation agricole constituant des marchés importants pour le commerce de la banane, de l'igname, du manioc et des condiments, cultures associées préférentiellement au cacao, mais également du riz pluvial : entre 1965 et 1984 et sans la moindre intervention de l'État, la production rizicole a crû à un rythme annuel de 9% dans le Sud-Ouest. Les centres urbains ont ainsi pu s'approvisionner à faible coût alors que les paysans des fronts pionniers ne percevaient qu'une fraction mineure de la valeur de leur production : entre 10 et 30% du prix de détail de la banane plantain et 35 à 40% de celui de l'igname en 1989/90, quand les marges des grossistes variaient entre 20 et 35% (Chaléard, 1994).

Outre la fourniture d'aliments à bas prix, les fronts pionniers sont bien sûr à l'origine du boom cacaoyer ivoirien. Les planteurs ont ainsi fourni les ressources financières qui ont permis à l'État de recourir aux importations de riz pour approvisionner les villes. L'option de privilégier le développement spontané des fronts pionniers, qui n'appelait que des investissements mineurs de la part de l'État, apparaissait d'ailleurs fondée au plan comptable, alors que le cours du cacao demeurait élevé et que celui des

céréales baissait régulièrement. La valeur des 300 000 tonnes de riz importées en 1985 équivalait à celle de 35 000 tonnes de cacao, 6% à peine de la production nationale. En termes d'emploi du "facteur terre", ces 35 000 tonnes représentaient la production de 70 000 hectares de plantations paysannes (ayant au préalable fourni des centaines de milliers de tonnes de tubercules), une surface équivalente à celle qu'il aurait fallu aménager et irriguer, moyennant de gros investissements, pour y produire 300 000 tonnes de riz avec les modèles techniques promus par la SODERIZ.

Des aliments à bas prix, des revenus pour l'État, pour combien de temps ?

En fait, les importations de céréales ont représenté une possibilité sans équivalent de valoriser les recettes d'exportation : en 1985, l'État réalisait un taux de profit de 40% en réinvestissant les prélèvements opérés sur la filière cacao dans l'importation de riz⁸. Aucune opération sur les marchés financiers internationaux ne lui aurait procuré de tels intérêts à court terme. Pour un État lourdement endetté, cette logique financière a pris le pas sur les avantages que pouvait représenter, à long terme, l'autosuffisance alimentaire. On observe ainsi une corrélation étroite entre l'évolution des recettes d'exportation captées par l'État et celle des importations de céréales (Chauveau, 1985). Il apparaît notamment que les achats de riz ont suivi avec un décalage de un à deux ans l'évolution du pouvoir d'achat, en riz, des exportations de cacao (Figure 2).

À partir de 1977, les importations augmentent ainsi rapidement pour représenter plus de 50% de la consommation nationale de riz dès 1980. Elles vont permettre de comprimer le coût de l'alimentation en ville, le prix du riz au détail diminuant de 55% en termes réels entre 1976 et 1990. Le riz est ainsi devenu l'aliment le moins cher quant à sa valeur énergétique : d'après des relevés de prix réalisés à Abidjan en 1991, la calorie de manioc ou de banane plantain coûtait 86% plus cher que celle de riz importé (Chaléard, 1994). La consommation de riz par habitant, qui n'avait progressé que de 0,1% par an entre 1960 et 1976, a ainsi crû à un rythme annuel de 3,3% entre 1976 et 1986 (Phelinas, 1988 ; Roch, 1988) ; un accroissement dû autant à

⁸ L'État s'octroyait alors une marge de 350 FCFA environ sur chaque kg de cacao exporté. Ces 350 F représentaient la valeur de 3,35 kg de riz sur le marché international qui, revendus aux grossistes après un prélèvement de 40 F/kg, laissaient un nouveau bénéfice de 134 FCFA, élevant à 38% le profit réalisé sur les ventes de cacao.

l'augmentation de la consommation en milieu rural qu'au développement urbain⁹.

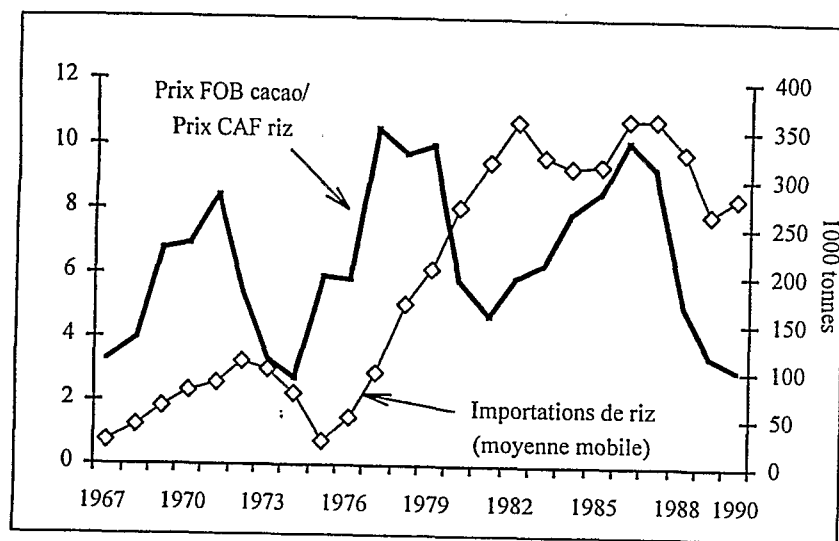


Figure 2 : Évolution des termes de l'échange riz-cacao et des importations de riz.

Le recours au marché international a ainsi permis, dans un contexte de surabondance de l'offre, de limiter le coût de la main-d'œuvre, de maintenir la compétitivité des secteurs exportateurs et d'alimenter le budget de l'État. Parallèlement, la baisse du prix des produits vivriers ne s'est pas traduite par un effondrement de la production nationale d'aliments ni de sa fraction commercialisée, dans la mesure où la croissance du secteur café-cacao s'accompagnait d'une surproduction de sous-produits alimentaires dont la valeur d'usage était faible. La diminution continue du coût de l'alimentation a donc pu se poursuivre sans que cela se traduise par la paupérisation de la paysannerie.

La poursuite de cette politique se heurte cependant à une limite d'ordre écologique. À mesure que la forêt disparaît au profit des plantations pérennes et que le développement des jeunes vergers n'autorise plus celui des cultures associées, la production vivrière tend à décroître. Les stratégies paysannes d'expansion maximale des plantations, liées à la faible rémunération des cultures vivrières au regard du café et du cacao, ont par

ailleurs considérablement réduit l'espace disponible pour les productions alimentaires, même à des fins d'autosuffisance (Léonard et Oswald, 1996). Ce qui est vrai à l'échelle des exploitations l'est aussi à l'échelle régionale et nationale : la baisse tendancielle de la production vivrière sur les anciens fronts pionniers est mise en évidence par le déplacement des foyers d'approvisionnement de la banane plantain du sud-est vers l'ouest du pays au cours des quarante dernières années.

Cette évolution est lourde de conséquences pour les exploitations : elle se traduit par une augmentation du coût du travail, tant familial que salarié, puisqu'il faut recourir au marché pour acquérir une part croissante de l'alimentation. D'autre part, elle implique une baisse de la productivité du travail, puisque cultures pérennes et cultures vivrières doivent occuper des espaces désormais dissociés ; pour ces dernières, cette baisse est d'autant plus forte que la pression foncière entraîne le raccourcissement des temps de jachère et une diminution de la fertilité. Cet appauvrissement de l'environnement pose également de lourdes contraintes au renouvellement des plantations cacaoyères au terme de leur vie productive (Ruf, 1987). Ces blocages ont longtemps été contournés par la migration et la colonisation de nouvelles zones pionnières. La succession de booms régionaux a ainsi masqué la récession des productions vivrières, puis caféières et cacaoyères sur les anciens fronts pionniers (Ruf, 1995)... jusqu'à ce que l'épuisement des réserves forestières au niveau national rende ce déplacement impossible. Une tendance lourde se précise donc : la diminution inéluctable de la production vivrière commercialisée, mais aussi celle des productions de café et de cacao.

On mesure la menace qu'une telle évolution représente pour la société ivoirienne dépendante à l'excès du seul secteur café-cacao. À partir du milieu des années 1980, la dégradation des cours mondiaux des matières premières a précipité la crise économique annoncée par le mode d'exploitation minière de la "rente forestière".

Désengagement de l'État et crise de l'agriculture paysanne

Historiquement, c'est à l'occasion des crises financières du pouvoir central que la Côte d'Ivoire a atteint les niveaux d'autosuffisance les plus élevés (en 1918-1919, entre 1930 et 1936, puis en 1947-1948) (Chauveau, 1985). L'État a alors été contraint d'abandonner les modèles coercitifs d'intervention sur les filières vivrières et le secteur "indigène" a démontré sa capacité de pallier les difficultés d'approvisionnement par le marché

⁹ Au début des années 1990, l'autoconsommation ne représentait plus que 36% du riz consommé dans l'est de la zone forestière et 60% en zone de savanes (Chaléard, 1994).

extérieur. Ces politiques libérales n'en furent pas moins abandonnées sitôt la crise passée et l'influence du lobby de l'import-export rétablie. L'expérience des années 1974-1977 s'inscrit dans le prolongement de cette tendance générale. La crise qui touche l'État ivoirien à partir du milieu des années 1980, si elle s'avère plus profonde que les précédentes, se produit cependant dans un contexte économique différent. Les cours mondiaux des céréales atteignent leurs plus bas niveaux historiques et les finances de l'État-parti *deviennent en même temps de plus en plus dépendantes des recettes* provenant des importations de riz. Parallèlement, l'État est amené à se désengager du secteur agricole sous le poids de ses difficultés financières. Des contraintes antagoniques jouent donc sur l'évolution de l'agriculture vivrière : l'ouverture des circuits de commercialisation et de transformation s'accompagne du recours croissant aux importations.

À partir de 1987, l'effondrement des cours du cacao et du café entraîne la révision du système d'administration des filières agricoles. Cela se traduit dans un premier temps par l'interruption des subventions dont bénéficiaient les usines de décorticage du riz et du café. La plupart des rizeries font faillite, entraînant dans leur chute le système de financement de la production sur les périmètres irrigués (Harre, 1992). Celles qui résistent y parviennent en recentrant leurs activités sur l'usinage du riz brun importé, en partie acquis grâce aux prêts alloués par le gouvernement américain au titre de l'aide alimentaire (Benz, 1991). Les subventions à la production rizicole (fourniture d'intrants, entretien des systèmes hydrauliques) sont supprimées et les sociétés d'encadrement en charge du secteur (CIDV, SODEFEL) sont mises en veilleuse puis dissoutes en 1993.

Mais les recompositions les plus brutales concernent le secteur café-cacao. En 1989, après 27 mois de boycottage du marché du cacao pour tenter d'en redresser les cours, l'État ivoirien, au bord de la faillite, est amené à diviser par deux les prix bord-champ garantis. En fait, et jusqu'en 1994, ces prix demeureront inférieurs de 25 à 50% à ceux fixés par l'État, ce qui correspond à une division par 4 pour le café et par 2,7 pour le cacao des prix garantis avant la crise¹⁰. Les sources de crédit se tarissent avec les financements accordés par les sociétés d'exportation et les planteurs sont confrontés à une crise de liquidités qui remet en question l'emploi des intrants (insecticides, engrais, outillage de base) et celui de la main-d'œuvre

¹⁰ Entre 1988 et 1992, le prix du kg de café cerise est passé de 200 à 50 F et souvent même à 25 FCFA à distance des axes de communication. Celui du cacao, officiellement réduit de 400 à 200 F, restera proche de 150 FCFA au long de l'année 1993.

salariée. Les rendements régressent sur des plantations qu'ils ne parviennent plus à entretenir : au total, c'est à une baisse de 60 à 80% de leurs revenus monétaires qu'ils doivent faire face (Léonard et Oswald, 1995).

Les conséquences de ce désengagement pour le monde rural sont multiples. On assiste à une explosion du secteur de la transformation artisanale, en ce qui concerne tant le riz que le café. Mais, parallèlement, la production rizicole est de plus en plus lourdement pénalisée par le recours croissant aux importations comme facteur de paix sociale en ville et comme source de financement de l'État (38 milliards de FCFA en 1987). Entre 1985 et 1993, le prix à la consommation du riz de bas de gamme, demeuré inchangé à 160 FCFA/kg, diminue ainsi de près de 30% en termes réels et le prix réel bord-champ du paddy subit pour sa part une dégradation de 48%.

Si la production vivrière marchande ne s'effondre pas au cours de cette période, la Côte d'Ivoire le doit encore une fois largement aux producteurs de café et de cacao. D'une part, des fronts pionniers s'étendent encore dans l'extrême Sud-Ouest, prolongeant la phase de complémentarité entre plantations pérennes et cultures vivrières. D'autre part, la chute brutale des prix du café et du cacao provoque le repli de la force de travail familiale sur les productions alimentaires, tant à des fins d'autosuffisance que pour diversifier les revenus (Léonard et Oswald, 1995). Enfin, les rapports sociaux internes aux ménages jouent largement en faveur du maintien des cultures vivrières : il s'agit pour les femmes de l'une des rares activités leur permettant d'affirmer leur statut social et d'acquérir une certaine autonomie économique à travers la vente des surplus.

Conclusion : dévaluation et réajustement des prix : vers quelle politique agricole ?

La dévaluation de 50% survenue en janvier 1994 a entraîné la dissolution des rentes, tant publiques que privées, tirées des importations de riz et un regain de compétitivité du secteur vivrier national : alors que chaque kg de riz importé en 1993 rapportait 43 FCFA à l'État, il aurait requis, pour maintenir le prix à la consommation, une subvention de 44 F en 1994. La dévaluation a donc permis d'établir les conditions de réforme de la filière que réclamait la Banque mondiale depuis des années : dissolution de la Caisse de péréquation, effective en mars 1995 ; suppression des quotas et libéralisation des importations ; libéralisation du prix à la consommation. Au total, le prix de détail du riz a augmenté de plus de 35% et le prix bord-

champ du paddy a virtuellement doublé, passant de 50-60 FCFA à 100 F en 1995 ; le prix du maïs a suivi une évolution similaire.

En 1995, ces augmentations se sont traduites par une explosion apparente des surfaces de riz et de maïs en agriculture pluviale. Si elle se confirme, au-delà des perspectives favorables qu'elle représente pour les jeunes générations qui n'ont plus accès aux niveaux de productivité ayant caractérisé la phase pionnière, cette tendance soulève de nombreuses interrogations quant à la stabilité du milieu cultivé et des systèmes de production. Le paysage agricole de la zone forestière, en particulier sur les fronts pionniers les plus récents, se caractérise en effet par l'omniprésence des plantations pérennes et l'exiguïté de terres disponibles pour les cultures vivrières. Les périodes de jachère sont courtes (1 à 3 ans) et un accroissement sensible de la surface cultivée annuellement peut avoir de lourdes conséquences sur la fertilité (Léonard et Oswald, 1996). L'augmentation des prix du vivrier et des produits d'exportation devrait certes permettre d'accroître la capacité des exploitations de réaliser les investissements nécessaires à la stabilisation des systèmes de production (aménagement de bas-fonds, renouvellement des plantations pionnières). Mais le doublement du prix des intrants chimiques, engrais et produits phytosanitaires qui a suivi la dévaluation constitue un frein évident aux tentatives d'intensification.

La question de l'utilisation de la rente de dévaluation tirée des exportations agricoles demeure posée : une politique de subvention aux intrants, d'appui à la mise sur pied d'institutions décentralisées de crédit, voire d'équipement et d'animation de coopératives de commercialisation qui auraient une autre finalité que de servir de relais au parti au pouvoir, apparaît comme un facteur déterminant de la reproduction des exploitations agricoles. Une telle politique aurait cependant pour défaut de permettre la constitution de contre-pouvoirs susceptibles de renégocier les rentes dont le secteur administratif et les élites politiques continuent de bénéficier à travers les exportations de café et de cacao.

Bibliographie

- BANQUE MONDIALE, *Côte d'Ivoire, Revue du secteur agricole*, Abidjan, multigr., 1994.
- BENZ (H.), "Le riz de l'oncle Sam et le marché mondial : la "compétitivité" à coups de dollars", *Cahiers des Sciences Humaines*, ORSTOM, vol. 27, n°1-2, 1991.

- CHALEARD (J.-L.), *Temps des villes, temps des vivres. L'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Paris, Karthala, 1996.
- CHAUVEAU (J.-P.), "L'avenir d'une illusion. Histoire de la production et des politiques vivrières en Côte d'Ivoire", *Études Rurales*, n°99-100, 1985.
- DOZON (J.-P.), "Impasses et contradictions d'une société de développement : l'exemple de l'opération "riziculture irriguée" en Côte d'Ivoire", *Cahiers des Sciences Humaines*, ORSTOM, vol.16, n°1-2, 1979.
- HARRE (D.), *Le riz en Côte d'Ivoire : origine et performance des secteurs de transformation artisanal et industriel*, Paris, RSA - Solagral, multigr., 1992.
- LEONARD (E.) et OSWALD (M.), "Cocoa smallholders facing a double structural adjustment in Côte d'Ivoire : responses to a predicted crisis", in : RUF (F.) et SISWOPUTRANTO, (éd.), *Cocoa Cycles. The Economics of Cocoa Supply*, Cambridge, Woodhead Publishing Ltd, 1995.
- LEONARD (E.) et OSWALD (M.), "Une agriculture forestière sans forêt. Changements agro-écologiques et innovations paysannes en Côte d'Ivoire", *Natures, Sciences, Sociétés*, vol.IV, n°3, 1996.
- LOSCH (B.), "À la recherche du chaînon manquant. Pour une lecture renouvelée de l'économie de plantation ivoirienne", communication au colloque *Crise, ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle*, GIDIS-CI - ORSTOM, Abidjan, 28 nov.- 2 déc. 1994.
- PHELINAS (P.), "Le rôle des prix du riz dans la politique d'autosuffisance alimentaire de la Côte d'Ivoire", *Cahiers des Sciences Humaines*, ORSTOM, vol.24, n°3, 1988.
- ROCH (J.), "Le rôle des importations dans la consommation alimentaire en Côte d'Ivoire", *Cahiers des Sciences Humaines*, ORSTOM, vol.24, n°4, 1988.
- RUF (F.), "Éléments pour une théorie sur l'agriculture des régions tropicales humides. De la forêt, rente différentielle, au cacaoyer, capital travail", *L'agronomie tropicale*, vol.42, n°3, 1987.

RUF (F.), *Booms et crises du cacao. Les vertiges de l'or brun*, Paris,
Ministère de la Coopération - CIRAD - Karthala, 1995.

DANS LA MÊME COLLECTION

État et société dans le tiers-monde : de la modernisation à la démocratisation ?, études réunies et présentées par Maxime Haubert, Christiane Frelin, François Leimdorfer, Alain Marie et Nâm Trân Nguyễn Trong, 1992 (n°19)

Les paysans peuvent-ils nourrir le tiers-monde ?, sous la direction de Maxime Haubert, 1995 (n°21)

En couverture : "Paysan togolais"
dessin de Virginie Haubert
d'après une photo de Claire Tarrière-Diop

Publications de la Sorbonne 1997
Loi du 11 mars 1957

ISBN 285944 - 316-9
ISSN 0292 - 6679

Série Homme et Société - 24

Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne)

LES PAYSANS, L'ÉTAT ET LE MARCHÉ

SOCIÉTÉS PAYSANNES ET DÉVELOPPEMENT

Sous la direction de Maxime Haubert

*Ouvrage publié avec le concours du Conseil scientifique
de l'Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne)*

Publications de la Sorbonne
1, rue Victor-Cousin 75231 PARIS CEDEX 05

1997

AVANT-PROPOS

Le Centre d'Études Comparatives sur le Développement (CECOD), laboratoire de recherche en sociologie de l'Institut d'Étude du Développement Économique et Social (IEDES, Université de Paris-I Panthéon-Sorbonne), a entrepris il y a cinq ans un programme de recherche sur "Agriculture paysanne et question alimentaire". Son objectif est d'analyser la viabilité économique et sociale des petits producteurs agricoles familiaux dans les pays du Sud et notamment leur capacité de contribuer à la satisfaction des besoins alimentaires de ces pays. Ce programme est animé par une équipe de chercheurs du CECOD autour de laquelle a été constitué un réseau français et international.

Une première étape de la recherche a abouti à la publication de l'ouvrage *Les paysans pensent-ils nourrir le tiers-monde?* (Publications de la Sorbonne, 1995). Dans une seconde étape, il a été jugé nécessaire d'étudier plus particulièrement les conséquences sur l'agriculture familiale et paysanne de la libéralisation de l'économie et de la mondialisation des marchés, et à cet effet de confronter les résultats de nos travaux à ceux d'autres chercheurs venant des horizons les plus variés, et plus spécialement de chercheurs des pays en développement.

C'est l'objet du colloque international sur "Agriculture paysanne et question alimentaire" organisé par le CECOD au Centre Culturel "Les Fontaines", à Chantilly, du 20 au 23 février 1996, avec l'appui de l'Union européenne (Programme ALFA et Unité technique Asie de la D.G.I), du ministère de la Coopération et du développement, de la Fondation Charles-Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme (FPH) et de l'Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération (ORSTOM).

Le comité scientifique du colloque était composé, outre moi-même, de Gilles Bazin (Institut national de la recherche agronomique) Jean-Louis Chaléard (Université de Paris I), Georges Courade (ORSTOM et Université de Paris I), Marc Dufumier (Institut national agronomique Paris-Grignon), Luiz Andrea Favero (Universidade federal rural de Pernambuco, Brésil), Jaime Forero (Universidad Javeriana, Colombie), Dominique Gentil (Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement - IRAM), André Guichaoua (Université de Lille I), Marie-Rose Mercoiret (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

- CIRAD), Jean-Paul Minvielle (ORSTOM), et Bernard Roux (Institut national de la recherche agronomique).

Le colloque a réuni plus de quatre-vingt participants en provenance de différents pays d'Europe, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie et plus de soixante communications y ont été présentées, dont vingt-cinq ont été retenues pour cet ouvrage.

Je voudrais ici faire part de mes très vifs remerciements au Centre Culturel "Les Fontaines", pour la qualité de son accueil, aux institutions qui ont appuyé l'organisation du colloque et contribué à sa réussite, ainsi qu'aux membres du comité scientifique.

Ma reconnaissance va particulièrement à Marguerite Bey, qui a pris en charge l'organisation du colloque, et à mon épouse Josselyne qui, avec la collaboration de Geneviève Sicard, a assuré la mise en forme du manuscrit et sa préparation pour l'édition.

Maxime HAUBERT
Professeur de sociologie
Université de Paris I Panthéon-Sorbonne.

INTRODUCTION

SOCIÉTÉS PAYSANNES ET DÉVELOPPEMENT

Maxime HAUBERT
IEDES - CECOD

Université de Paris I Panthéon-Sorbonne

Les tendances actuelles de l'évolution à l'échelle mondiale paraissent inéluctablement conduire à une restriction croissante de la place et du rôle des paysans, et cela alors même que dans la plupart des pays du Sud ils constituent encore une part très importante et souvent même majoritaire de la population. Il en est ainsi dans le domaine économique où, malgré la persistance de graves problèmes de famine, de malnutrition ou, plus largement, de sécurité alimentaire, un nombre de plus en plus important de petits producteurs familiaux se trouvent marginalisés par l'extension des formes de production capitalistes et par la mondialisation des marchés agricoles et alimentaires. Il en est ainsi également dans le domaine sociopolitique, où les sociétés paysannes sont soumises à des facteurs de plus en plus puissants de déstructuration (quand elles ne sont pas les principales victimes des conflits internes ou externes), voient leur survie même menacée par un exode rural qui prend des proportions alarmantes, et sont généralement exclues des processus plus ou moins avancés de démocratisation engagés dans la période récente. Il en est ainsi enfin dans le domaine culturel, où la civilisation rurale est mise à mal par l'hégémonie de plus en plus écrasante d'un modèle de vie et de pensée dominé par la ville et par le capitalisme nord-atlantique.

Les pays du Sud connaissent-ils ainsi une "fin des paysans", similaire d'une certaine façon dans ses fondements à celle qu'Henri Mendras (1967) avait diagnostiquée il y a une trentaine d'années pour la France et l'Europe occidentale, mais aux conséquences sans doute beaucoup plus dramatiques ?